



- › CAP agricole Jardinier paysagiste
- › CAP agricole Maréchal-ferrant
- › CAP agricole Métiers de l'agriculture - Production animale
- › CAP agricole Métiers de l'agriculture - Production végétale : arboriculture, horticulture
- › CAP agricole Métiers de l'agriculture - Production végétale : grandes cultures
- › CAP agricole Métiers de l'agriculture - Production végétale : vigne et vin
- › CAP agricole opérateur en industries agroalimentaires - Conduite de machines
- › CAP agricole opérateur en industries agroalimentaires - Transformation de produits alimentaires
- › CAP agricole Palefrenier soigneur (nouveau diplôme rentrée 2016 - fiche réalisée ultérieurement)
- › CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural
- › CAP agricole Travaux forestiers

AGRICULTURE, ÉLEVAGE, AMÉNAGEMENT, FORÊT

CAP agricole Jardinier paysagiste


SOMMAIRE

LIEUX DE FORMATION EN RHÔNE-ALPES

En 2 ans

MÉTIER(S) ACCESSIBLE(S)

› Ouvrier/ ère paysagiste

Ce CAP agricole forme des jardiniers, ouvriers et ouvrières paysagistes.

Intervenant principalement sur le végétal, généralement en petite équipe, ils ou elles réalisent à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés des travaux d'aménagement et d'entretien de jardins privés ou d'espaces publics.

Ce métier exige une bonne condition physique (utilisation d'outils, port de charge, horaires variables...), le respect de la sécurité et de la réglementation (habilitations ou permis divers requis).

➤ Objectifs/débouchés

Les titulaires de ce CAP agricole sont capables de :

- participer à la préparation des chantiers ; organiser leurs tâches selon les consignes, le travail d'équipe, les aléas ;
 - réaliser des travaux d'aménagement (terrassement, construction paysagère, installations diverses : menuiserie, mobilier, système d'arrosage, clôture, protection d'arbres...) et de plantation de végétaux, de semis et d'engazonnement ;
 - réaliser des travaux d'entretien : espaces paysagers et naturels (traitement des sols, débroussaillage, taille, arrosage, installations et infrastructures...);
 - entretenir le matériel et les équipements ;
 - communiquer en situation professionnelle : comptes-rendus à la hiérarchie ou à la clientèle, collecte d'informations (faune, flore, qualité de l'eau et usages...), alerte des secours en cas d'accident.
- Débouchés : services espaces verts des communes et autres collectivités locales, syndicats intercommunaux, entreprises privées...

➤ Programme

En plus de modules généraux communs à tous les CAP agricoles, la formation comporte plusieurs modules d'enseignements professionnels propres à la spécialité :

- insertion du salarié dans l'entreprise (règles de fonctionnement d'une structure, entreprises du secteur, contrat de travail et salaire, caractéristiques des emplois...);
- maintenance des matériels : bases technologiques et réglementaires, sécurité ;
- mise en place d'aménagements paysagers : contexte agro-écologique, mise en place de végétaux et réalisation de réalisations paysagères ;
- travaux d'entretiens paysagers ;
- module d'initiative professionnelle (MIP) ouvrant sur d'autres activités liés à des situations locales.

La formation comprend plusieurs semaines de stages en entreprise.

Autres enseignements : stage collectif éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable spécifique à l'enseignement agricole et enseignement facultatif (langues, pratiques physiques et sportives ou sociales et culturelles).

➤ Poursuites d'études

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers des diplômes

- de niveau IV : bac pro ou brevet professionnel (BP)
- ou de niveau V : certificat de spécialisation (CS) ou brevet professionnel agricole (BPA).

› *Bac pro Aménagements paysagers*

› *BP Aménagements paysagers*

› *CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés*

› *CS Taille et soins des arbres*

› *BPA Travaux des aménagements paysagers option travaux de création et d'entretien*

CAP agricole Maréchal-Ferrant


 SOMMAIRE

LIEUX DE FORMATION EN RHÔNE-ALPES

En 2 ans

En 3 ans

MÉTIER(S) ACCESSIBLE(S)

› Maréchal/e-ferrant

Ce CAP agricole forme au métier de maréchal/e-ferrant :

- entretien et amélioration de la locomotion du cheval (soins du sabot, application de ferrures ou de prothèses adaptées) en veillant au bien-être et aux performances du cheval (notions de biomécanique)
- conseils relatifs à l'appareil locomoteur des chevaux ;
- communication avec la clientèle et autres professionnels (vétérinaires, ostéopathes, entraîneurs, cavaliers, fournisseurs de matériaux, selliers...).

➤ Objectifs/débouchés

Ce CAP agricole permet d'acquérir les compétences suivantes :

- préparation des interventions, gestion d'entreprise, entretien et gestion du matériel (fers, clous, plaques de protection en cuir, plastiques, silicones...);
 - observation des chevaux (état physiologique et anomalies éventuelles, posture, locomotion, comportement) et de leur environnement (hygiène, piste d'entraînement, écurie, litière...);
 - mise en œuvre des activités de maréchalerie : sortie de box, contention, ferrage, déferrage, soins du sabot, pose de crampons...;
 - communication : suivi des interventions, documentation photo ou vidéo d'observations, information de la clientèle, échange avec les autres professionnels...;
- Autres activités : toilettage, entraînement des chevaux, vente de produits de soin du cheval.
 Débouchés : entreprise de maréchalerie ou écurie (sport, compétition ou élevage), services du ministère de la Défense (Gendarmerie, Armée de Terre, Garde Républicaine). Exercice salarié ou, après expérience, à son compte.

➤ Programme

En plus de modules généraux communs à tous les CAP agricoles, la formation comporte plusieurs modules d'enseignements professionnels propres à la spécialité :

- insertion du salarié dans l'entreprise (règles de fonctionnement d'une structure, entreprises du secteur, contrat de travail et salaire, caractéristiques des emplois...);
- atelier de maréchalerie : maintenance des outils et équipements, activités comptables et commerciales ;
- interventions sur équidés : caractéristiques du cheval et des pieds des équidés, parage, ferrure ;
- travaux de maréchalerie en sécurité : techniques de forge, utilisation de forges diverses...
- module d'initiative professionnelle (MIP) ouvrant sur d'autres activités liés à des situations locales.

La formation comprend plusieurs semaines de stages en entreprise.

Autres enseignements : stage collectif éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable spécifique à l'enseignement agricole et enseignement facultatif (langues, pratiques physiques et sportives ou sociales et culturelles).

➤ Poursuites d'études

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers un brevet technique des métiers (BTM, niveau IV) ou un certificat de spécialisation de niveau V :

› BTM maréchal-ferrant

› CS utilisateur de chevaux attelés

CAP agricole Métiers de l'agriculture, production animale


 SOMMAIRE

LIEUX DE FORMATION EN RHÔNE-ALPES

En 2 ans

MÉTIER(S) ACCESSIBLE(S)

› Eleveur/euse
 › Ouvrier/ère agricole

Ce CAP agricole permet d'assurer des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages : bovin, ovin, caprin, porcin, volailles ou lapins...

D'une façon générale, leur activité requérant hygiène et sens de l'observation, est directement liée au rythme de vie des animaux (astreintes week-ends et jours fériés, voire de nuit). Impliquant parfois des déplacements (transport des bêtes, transhumance...), elle s'effectue en bâtiment d'élevage et en extérieur, parfois en altitude.

➤ Objectifs/débouchés

Ce CAP agricole forme des employés et employées qualifiés agricoles capables d'accomplir, en prenant en compte notamment le bien-être animal, les tâches suivantes :

- aménagement, entretien, maintenance des bâtiments et équipements d'élevage (abreuvoirs, distributeur d'aliments, dispositifs d'aération...);
- alimentation (préparation des rations, tête...) et suivi sanitaire des animaux;
- pour un élevage laitier ou porcin : conduite de la reproduction et soin aux jeunes;
- uniquement dans le cadre d'un élevage laitier : traite; conduite de cultures ou de pâturage (céréales, fourrages) en vue de l'alimentation du bétail; préparation des animaux pour la vente ou une présentation;
- avec des volailles : préparation des produits de l'élevage (ramassage des œufs, abattage des volailles).

Sous le contrôle d'un/e responsable d'exploitation, ils ou elles sont également en contact d'autres intervenants (techniciens d'élevage, vétérinaires, fournisseurs...).

➤ Programme

En plus de modules généraux communs à tous les CAP agricoles, la formation comporte plusieurs modules professionnels propres à la spécialité :

- insertion du salarié dans l'entreprise (règles de fonctionnement d'une structure, entreprises du secteur, contrat de travail et salaire, caractéristiques des emplois...);
- maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments;
- techniques et pratiques professionnelles (support : ruminants, porcs ou aviculture);
- module d'initiative professionnelle (MIP) - ex. : aquaculture, pastoralisme, transformation de produits animaux, valorisation et vente de de l'entreprise - ou, pour une meilleure polyvalence, dans un support de production animale ou végétale.

La formation comprend plusieurs semaines de stages en entreprise.

Autres enseignements : stage collectif éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable spécifique à l'enseignement agricole, enseignement facultatif (langues, pratiques physiques et sportives ou sociales et culturelles).

➤ Poursuites d'études

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers des diplômes de niveau IV - bac pro ou brevet professionnel (BP) - ou de niveau V - certificat de spécialisation (CS) ou brevet professionnel agricole (BPA) - :

- › Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante élevage
- › CS Tracteurs et machines agricoles utilisation et maintenance
- › BP Responsable d'exploitation agricole
- › BPA Travaux de la production animale (3 spécialités : élevage de ruminants / poly-culture-élevage / élevage de porcs ou de volaille)

CAP agricole Métiers de l'agriculture, production végétale : arboriculture, horticulture


SOMMAIRE

LIEUX DE FORMATION EN RHÔNE-ALPES

En 2 ans

MÉTIER(S) ACCESSIBLE(S)

- › Arboriculteur/trice
- › Horticulteur/trice
- › Maraîcher/ère
- › Ouvrier/ère agricole

Ce CAP agricole forme des employés et employées qualifiés agricoles spécialisés dans la conduite d'une ou plusieurs productions arboricoles - arbres fruitiers - ou productions horticoles : légumes, fleurs et pépinières d'ornement.

Exercée en extérieur ou sous serre, leur activité requiert régularité, sens de l'observation et capacité de communication. Soumise au rythme des saisons (récolte...), elle peut comporter des horaires décalés.

➤ Objectifs/débouchés

Les titulaires de ce CAP agricole sont capables notamment d'assurer les fonctions suivantes :

- opérations techniques en arboriculture (plantation, installation, conduite et entretien du verger : taille, palissage, travaux en vert) ou horticulture (culture de plantes en pleine terre ou en pots arrosage, rempotage, piquetage de parcelle, semis, entretien...);
- protection des cultures (fertilisation, traitement phytopharmaceutique...) et opération liées à l'irrigation ;
- récolte des productions, stockage (calibrage, conditionnement...) et vente ;
- en horticulture : utilisation et entretien des équipements et installations (montage-démontage, traitement à la chaux des serres...)

Ce CAP agricole permet de s'insérer au sein des emplois salariés des exploitations arboricoles ou horticoles. Selon leur taille, celles-ci peuvent comporter une unité de transformation ou de vente.

➤ Programme

En plus de modules généraux communs à tous les CAP agricoles, la formation comporte plusieurs modules professionnels propres à la spécialité :

- insertion du salarié dans l'entreprise (règles de fonctionnement d'une structure, entreprises du secteur, contrat de travail et salaire, caractéristiques des emplois...);
- maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments ;
- techniques et pratiques professionnelles, support : arboriculture ou horticulture ;
- module d'initiative professionnelle (MIP) - ex. : valorisation et vente de produits... - ou, pour une meilleure polyvalence, dans un autre support en production végétale ou animale.

La formation comprend plusieurs semaines de stages en entreprise.

Autres enseignements : stage collectif éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable spécifique à l'enseignement agricole et enseignement facultatif (langues, pratiques physiques et sportives ou sociales et culturelles).

➤ Poursuites d'études

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers des diplômes de niveau IV - bac pro ou brevet professionnel (BP) - ou de niveau V - certificat de spécialisation (CS) ou brevet professionnel agricole (BPA) :

- › *Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante cultures*
- › *Bac pro Productions horticoles*
- › *Bac pro Technicien conseil vente de produits de jardin*
- › *BP Responsable d'exploitation agricole*
- › *BPA Travaux des productions horticoles (2 options : horticulture ornementale et légumière / arboriculture fruitière)*

CAP agricole Métiers de l'agriculture, production végétale : grandes cultures


 SOMMAIRE

LIEUX DE FORMATION EN RHÔNE-ALPES

En 2 ans

MÉTIER(S) ACCESSIBLE(S)

- › Conducteur/trice de machines agricoles
- › Maraîcher/ère
- › Ouvrier/ère agricole

Ce CAP agricole forme des employés et employées qualifiés agricoles spécialisés dans la conduite des grandes cultures (céréales, oléagineux, légumes...) : travaux du sol et de semis, protection des cultures, récolte, stockage, conservation, utilisation et entretien de matériels et équipements... Soumise au rythme des saisons, l'activité peut comporter des horaires décalés. Elle nécessite une bonne condition physique et l'application des règles d'hygiène et de sécurité.

➤ Objectifs/débouchés

Tout en prenant en compte les problématiques de développement durable et l'impact sur l'environnement, les titulaires de ce CAP agricole sont capables notamment d'assurer les fonctions suivantes :

- exécution d'opérations techniques, manuelles ou mécanisées, liées à la conduite des grandes cultures - céréales (blé, riz, maïs, orge...), oléagineux (tournesol, colza...), légumes (pommes de terre, betteraves...) et protéagineux utilisés pour l'alimentation animale - : préparation du sol, préparation, nettoyage et désinfection des parcelles, semis et plantations, fertilisation, suivi des productions végétales ;
- protection des cultures et opérations liées à l'irrigation ;
- utilisation et entretien courant de matériels et engins (tracteur...) ;
- récolte, transport, stockage et conditionnement.

Ce CAP agricole permet de s'insérer dans les emplois salariés des exploitations agricoles de grandes cultures ou des entreprises de travaux agricoles (tractoriste...).

➤ Programme

En plus de modules généraux communs à tous les CAP agricoles, la formation comporte plusieurs modules professionnels propres à la spécialité :

- insertion du salarié dans l'entreprise (règles de fonctionnement d'une structure, entreprises du secteur, contrat de travail et salaire, caractéristiques des emplois...);
- maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments ;
- techniques et pratiques professionnelles, support grandes cultures ;
- module d'initiative professionnelle (MIP) ou, pour plus de polyvalence, dans un support autre en production végétale ou animale.

La formation comprend plusieurs semaines de stages en entreprise.

Autres enseignements : stage collectif éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable spécifique à l'enseignement agricole et enseignement facultatif (langues, pratiques physiques et sportives ou sociales et culturelles).

➤ Poursuites d'études

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers des diplômes de niveau IV - bac pro ou brevet professionnel (BP) - ou de niveau V - certificat de spécialisation (CS) ou brevet professionnel agricole (BPA) :

- › Bac pro Agroéquipement
- › Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante cultures
- › Bac pro Maintenance des matériels option A matériels agricoles
- › BP Responsable d'exploitation agricole
- › BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels
- › CS Tracteurs et machines agricoles utilisation et maintenance
- › BPA travaux de la conduite et entretien des engins agricoles spécialité conduite et entretien des engins agricoles

CAP agricole Métiers de l'agriculture, production végétale : vigne et vin


SOMMAIRE

LIEUX DE FORMATION EN RHÔNE-ALPES

En 2 ans

MÉTIER(S) ACCESSIBLE(S)

- › Caviste
- › Ouvrier/ère agricole
- › Viticulteur/trice

Ce CAP agricole forme des ouvriers et ouvrières viticoles, capables de participer à l'implantation et à la conduite d'un vignoble. Leur rôle principal est de veiller aux bonnes conditions du développement de la vigne : soin aux jeunes plants, taille, soin et protection des cultures, récolte du raisin... Exercée surtout à l'extérieur et soumise au rythme des saisons, l'activité nécessite une bonne condition physique et l'application des règles d'hygiène et de sécurité.

➤ Objectifs/débouchés

Au sein d'une exploitation viti-vinicole, les titulaires de ce CAP agricole sont capables notamment d'assurer les fonctions suivantes :

- opérations techniques manuelles ou mécanisées en viticulture : préparation du sol, installation de piquets, plantation du vignoble, tailles diverses, conduite et maintien des plants (tuteurage, palissage...);
- utilisation et entretien courant de matériels et engins (sécauteur, tracteur...) dans le vignoble et dans la cave;
- protection des cultures (fertilisation, traitement de la vigne...) et irrigation;
- vendange et transport du raisin.

Ce CAP agricole permet de s'insérer au sein des emplois salariés des exploitations viti-vinicoles, comportant généralement une unité de vinification, voire de vente.

Les titulaires de ce diplôme peuvent ainsi, sous la direction de l'exploitant/e agricole (d'un/e œnologue ou d'un/e maître/sse de chai), participer à la transformation du raisin en vin, soutirer le vin et participer à la mise en fûts et en bouteilles.

➤ Programme

En plus de modules généraux communs à tous les CAP agricoles, la formation comporte plusieurs modules professionnels propres à la spécialité :

- insertion du salarié dans l'entreprise (règles de fonctionnement d'une structure, entreprises du secteur, contrat de travail et salaire, caractéristiques des emplois...);
- maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments;
- techniques et pratiques professionnelles, support viticulture;
- module d'initiative professionnelle (MIP) - ex. : entretien des espaces, valorisation et vente de produits de l'entreprise, travaux de cave - ou, pour plus de polyvalence, dans un support autre en production végétale ou animale.

La formation comprend plusieurs semaines de stages en entreprise.

Autres enseignements : stage collectif éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable spécifique à l'enseignement agricole et enseignement facultatif (langues, pratiques physiques et sportives ou sociales et culturelles).

➤ Poursuites d'études

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers des diplômes de niveau IV - bac pro ou brevet professionnel (BP)- ou de niveau V - certificat de spécialisation (CS) ou brevet professionnel agricole (BPA) - :

- › *Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole option vigne et vin*
- › *Bac pro Technicien conseil vente en alimentation option vins et spiritueux*
- › *BP Responsable d'exploitation agricole*
- › *CS Tracteurs et machines agricoles utilisation et maintenance*
- › *BPA travaux de la conduite et entretien des engins agricoles spécialité conduite et entretien des engins agricoles*

CAP agricole Opérateur en industries agroalimentaires - Conduite de machines


 SOMMAIRE

LIEUX DE FORMATION EN RHÔNE-ALPES

En 2 ans

MÉTIER(S) ACCESSIBLE(S)

› Opérateur /trice de fabrication de produits alimentaires

Ce CAP agricole forme des agents ou agentes de production en industrie alimentaire spécialisés dans la fabrication et le conditionnement sur machines automatisées.

Exercée souvent par roulement (2 ou 3x8h), leur activité est soumise au bruit, froid, à la chaleur, l'humidité... Elle impose le port d'équipements de protection et d'hygiène (gants, chaussures, bouchons anti-bruit, charlotte, masque...).

Rigueur et précision, respect d'objectifs qualitatifs et quantitatifs sont exigés.

➤ Objectifs/débouchés

Les titulaires de ce CAP agricole sont capables d'assurer les fonctions suivantes :

- conduite et régulation d'installations automatisées : réglages, démarrage, arrêt, surveillance et régulation des flux ; alimentation en ingrédients ; entretien de base des machines et appareils ;
 - contrôle (prélèvements d'échantillons en vue d'analyses au laboratoire) et enregistrement de données ;
 - maintien de l'hygiène (rangement, nettoyage et désinfection du matériel, des machines et de l'espace de travail, de la sécurité des biens et des personnes (charges, gestes répétitifs...)) ;
 - réception et commandes ;
 - prise d'informations diverses (planning, consignes, anomalies, recettes, disponibilité et conformité des matières premières...) et communication (rapport à la hiérarchie, échanges avec les collègues...).
- Débouchés : emplois salariés dans les industries alimentaires (lait, viandes, céréales, huiles, sucres, boissons...), ateliers des grandes ou moyennes surfaces, sociétés de restauration collective...

➤ Programme

En plus des capacités générales communes aux CAP agricoles, la formation comporte plusieurs capacités professionnelles propres à l'option :

- organisation du travail en fonction de l'ordre de fabrication : préparation du matériel, des matières premières et emballages ;
- conduite en sécurité des machines ou installations mécanisées ou automatisées en vue d'opérations de fabrication ou de conditionnement (mise en sachets, barquettes...) ;
- application des procédures d'hygiène, réalisation des opérations de contrôle qualité du produit ;
- UC d'adaptation régionale ou à l'emploi (approfondissement de savoir-faire, spécificité locale ou évolutions prospectives des emplois).

En formation initiale, Ce CAP agricole est proposé uniquement en apprentissage (diplôme organisé et délivré en unités capitalisables pouvant être obtenues indépendamment et valables pendant 5 ans).

➤ Poursuites d'études

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers des diplômes de niveau IV - bac pro ou brevet professionnel (BP) - ou un brevet professionnel agricole (BPA, niveau V) :

- › Bac pro Bio-industries de transformation
- › BP Industries alimentaires
- › BPA Transformations alimentaires

CAP agricole Opérateur en industries agroalimentaires – Transformation de produits alimentaires


 SOMMAIRE

LIEUX DE FORMATION EN RHÔNE-ALPES

En 2 ans

Ce CAP agricole forme des agents et des agentes de production en industrie alimentaire spécialisés dans la fabrication et le conditionnement manuels de produits alimentaires.

Leur activité impose le port d'équipements de protection et d'hygiène (gants, chaussures, bouchons anti-bruit, charlotte, masque...). Souvent exercée par roulement (2 ou 3x8h), elle est soumise au bruit, froid, à la chaleur, l'humidité...

Rigueur et précision, respect d'objectifs qualitatifs et quantitatifs sont exigés.

➤ Objectifs/débouchés

Les titulaires de ce CAP agricole sont capables d'assurer les tâches suivantes :

- approvisionnement, fabrication à l'aide d'ustensiles et appareils (découpe de viande, salage du poisson, pétrissage de pâte, enfournage...) ; conservation et conditionnement (mise en sachets ou barquettes) ;
 - contrôle (prélèvement et transmission d'échantillons au laboratoire pour analyse) et enregistrement de données ;
 - maintien de l'hygiène (rangement, nettoyage et désinfection du matériel et de l'espace de travail, tri et évacuation des déchets), de la sécurité des biens et des personnes (charges, gestes répétitifs...);
 - réception et commandes ;
 - prise d'information (planning, consignes, recettes, disponibilité, conformité des ingrédients...) et communication (rapport à la hiérarchie, échanges avec les collègues...).
- Débouchés : emplois salariés dans les industries alimentaires (lait, viandes, céréales, huiles, sucres, boissons...), ateliers des grandes ou moyennes surfaces, sociétés de restauration collective...

➤ Programme

En plus des capacités générales communes aux CAP agricoles, la formation comporte plusieurs capacités professionnelles propres à l'option :

- organisation du travail en fonction de l'ordre de fabrication : préparation du matériel, des matières premières et emballages ;
- réalisation en sécurité des opérations de fabrication et de conditionnement des produits ;
- application des procédures d'hygiène, réalisation des opérations de contrôle qualité du produit ;
- UC d'adaptation régionale ou à l'emploi (approfondissement de savoir-faire, spécificité locale ou évolutions prospectives des emplois).

En formation initiale, Ce CAP agricole est proposé uniquement en apprentissage (diplôme organisé et délivré en unités capitalisables pouvant être obtenues indépendamment et valables pendant 5 ans).

➤ Poursuites d'études

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers des diplômes de niveau IV - bac pro ou brevet professionnel (BP) - ou un brevet professionnel agricole (BPA, niveau V) :

- › *Bac pro Bio-industries de transformation*
- › *BP Industries alimentaires*
- › *BPA Transformations alimentaires*

MÉTIER(S) ACCESSIBLE(S)

› *Opérateur /trice de fabrication de produits alimentaires*

CAP agricole Services aux personnes et vente en milieu rural


SOMMAIRE

LIEUX DE FORMATION EN RHÔNE-ALPES

En 2 ans

MÉTIER(S) ACCESSIBLE(S)

› Auxiliaire de vie sociale
 › Vendeur/euse en magasin

Ce CAP agricole forme des employés et employées qualifiés en milieu rural dans 2 champs professionnels :

- accueil-vente auprès d'une clientèle, de publics ou usagers diversifiés, au sein de commerces (supermarchés de proximité, magasins traditionnels ou spécialisés : boulangeries, fromageries...) ou services de proximité, gîtes, chambres d'hôtes, marchés... ;
- services aux personnes (petite enfance, personnes âgées ou en situation de handicap...).

➤ Objectifs/débouchés

Les titulaires de ce diplôme sont capables de :

- communiquer de façon adaptée avec la personne et son entourage, en lien avec son environnement (prise en compte des besoins, mise en œuvre d'activités de maintien ou de développement du lien social) ;
- réaliser des interventions d'aide à la personne : soutien à la personne dans des activités de la vie quotidienne, préparations culinaires et travaux d'entretien du cadre de vie, dans une perspective de confort, d'hygiène et de sécurité ;
- réaliser des activités de vente : maintien de l'espace de vente en état marchand, accompagnement de la clientèle dans son acte d'achat ;
- s'adapter à des enjeux professionnels locaux.

Pour les services à personne, les débouchés se trouvent au sein de structures à domicile ou collectives (maisons de retraite, EPHAD, foyer-logement...), garderies, établissements scolaires, hôpitaux de jour...

➤ Programme

En plus de modules généraux communs à tous les CAP agricoles, la formation comporte des modules d'enseignements professionnels propres à la spécialité :

- insertion du salarié dans l'entreprise (règles de fonctionnement d'une structure, entreprises du secteur, contrat de travail et salaire, caractéristiques des emplois...);
- caractéristiques des publics, techniques de communication, gestes professionnels adaptés aux besoins de la personne, restauration, entretien des locaux, développement et maintien de l'autonomie... ; techniques et pratiques professionnelles commerciales ;
- module d'initiative professionnelle (MIP) ouvrant sur d'autres activités liées à des situations locales.

La formation comprend plusieurs semaines de stages en entreprise.

Autres enseignements : stage collectif éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable spécifique à l'enseignement agricole et enseignement facultatif (langues, pratiques physiques et sportives ou sociales et culturelles).

➤ Poursuites d'études

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers un bac pro ou une mention complémentaire de niveau V.

- › Bac pro Services aux personnes et aux territoires
- › Bac pro Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires
- › Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option A : à domicile
- › Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure
- › Bac pro Accueil - relation clients et usagers
- › Bac pro Commerce
- › Bac pro Gestion - administration
- › Bac pro Vente
- › MC Aide à domicile

CAP agricole Travaux forestiers


 SOMMAIRE

LIEUX DE FORMATION EN RHÔNE-ALPES

En 2 ans

MÉTIER(S) ACCESSIBLE(S)

› ouvrier/ère forestier/ère

Ce CAP agricole permet de réaliser différentes opérations liées aux travaux forestiers :

- préparation et plantation des essences forestières, entretien des parcelles : dépressage, débroussaillage, élagage, balivage...
- participation à l'entretien et la préservation des milieux naturels, des abords d'infrastructures, à l'aménagement de structure d'accueil du public...
- abattage et façonnage des arbres.

➤ Objectifs/débouchés

Formant aux métiers d'ouvrier/ère forestier/ère et de bûcheron/ne, ce CAP agricole permet notamment d'apprendre à réaliser en sécurité des travaux de sylviculture :

- amélioration des milieux forestiers : renouvellement des peuplements forestiers ;
- bûcheronnage manuel : abattage et façonnage selon les impératifs de production (délais, volume de bois coupé ...) en appliquant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.

Les titulaires de ce diplôme sont également capables de réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations (maintenance conditionnelle, réparations simples) ainsi que de s'adapter à des enjeux professionnels locaux.

➤ Programme

En plus de modules généraux communs à tous les CAP agricoles, la formation comporte plusieurs modules d'enseignements professionnels propres à la spécialité :

- insertion du salarié dans l'entreprise (règles de fonctionnement d'une structure, entreprises du secteur, contrat de travail et salaire, caractéristiques des emplois...);
- maintenance des matériels forestiers (perspective de durabilité, règles d'hygiène et de sécurité...);
- travaux de bûcheronnage manuel ;
- travaux d'amélioration des milieux forestiers et de renouvellement des peuplements forestiers.
- module d'initiative professionnelle (MIP) : découverte et réalisation d'autres activités liées à des situations locales.

La formation comprend plusieurs semaines de stages en entreprise.

Autres enseignements : stage collectif éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable spécifique à l'enseignement agricole et enseignement facultatif (langues, pratiques physiques et sportives ou sociales et culturelles).

➤ Poursuites d'études

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers des diplômes :

- de niveau IV : bac pro, un brevet professionnel
- ou de niveau V : certificat de spécialisation ou brevet professionnel agricole.

- › bac pro Forêt
- › BP Responsable de chantiers forestiers
- › CS Taille et soin des arbres
- › BPA Travaux forestiers (dispenses partielles avec ce CAP agricole)